



**C.A.P.L. DU 24 FEVRIER 2011 – GESTION PUBLIQUE
CATEGORIE C**

DECLARATION LIMINAIRE CGT FiP 22

Monsieur le président vous avez évoqué dans la presse en termes émouvants les victimes de la RGPP à la trésorerie de Tréguier... Vous êtes Directeur Départemental, ce qui vous donne par conséquent le droit d'en parler... Étant présents sur tous les théâtres des opérations, nous ne saurions prétendre à la même objectivité... On a, c'est bien connu, une mauvaise vue d'ensemble lorsqu'on voit les choses de trop près !... Monsieur le Président, vous parlez d'une situation « conjoncturelle ».... Voulez-vous nous démontrer que vous êtes capitaine d'un beau voilier passant simplement un cap venteux « conjoncturel » ? Le procédé est assez cocasse ! Tout comme est cocasse le tout nouveau spot publicitaire de la DGFIP... Nous avons un très joli dossier, très complet, que nous avons préparé suite à nos visites de postes... En vous écoutant Monsieur le Président, nous nous apercevons que votre langage, celui des chiffres, a ceci de commun avec la langue de bois... on lui fait dire ce que l'on veut ! Les chiffres parlent mais ne crient jamais... C'est sans doute pourquoi ils ne vous empêchent pas de dormir... Vous nous permettrez donc de préférer le langage des agents. Nous le comprenons mieux !... Ces derniers temps, la CGT FiP 22 a rencontré un nombre croissant d'agents fatigués, usés, frustrés de ne plus pouvoir accomplir leurs missions de service public, acculés vers l'ouverture de comptes épargne temps dont ils n'ont que faire, acculés vers de l'écrtage systématique qui n'est rien d'autre que du travail gratuit, eux ont du mal à fermer l'œil... « Conjoncturel »... On utilise le terme à bon escient, lorsque l'on parle d'une situation résultant d'une association d'événements qu'en règle générale on ne maîtrise pas. Ce n'est absolument pas le cas ici.

Tous les ans, au fil de ses déclarations liminaires, la CGT pointe du doigt la politique gouvernementale en matière de gestion des personnels. Cette année, elle peut éclairer ses propos à la lumière d'un rapport parlementaire qui dénonce la gestion de l'emploi à la DGFIP.

Nous citerons ici des morceaux choisis du rapport de Gilles CARREZ, rapporteur général de la commission des Finances de l'assemblée nationale : Page 18 : « ...la suppression annuelle, systématique de 2500 ETPT commence à poser problème... » « ... la concentration des effectifs (supprimés) porte sur la seule catégorie C... » Page 19 : « ...la croissance de la catégorie A+ de plus d'environ 47% contraste avec la réduction de plus de 20 % de la catégorie C... » « ...plus de 60 millions d'euros devraient revenir aux agents, mais à quels agents pour quelles fonctions ?... » Et ainsi de suite ; tout le reste du rapport dénonce la

logique dogmatique mise en place, avec ses conséquences sur la souffrance organisée au travail pour les agents de catégorie C, entre autres !

Pourquoi croyez-vous, Monsieur le Président, que notre syndicat demande le retrait des projets du gouvernement, qui constituent les premiers pas vers une destruction totale du Service Public ? Simplement parce ces projets en dissimulent un autre, encore plus vaste et plus pernicieux... et qui nous sera présenté bientôt... Nous pouvons, Monsieur le Président, en énoncer d'avance le principe : la constitution de trusts verticaux et horizontaux, de groupes de pressions, d'ingénierie des processus de travail, de Groupes Expression Métier, qui maintiennent sous leur contrôle non seulement le travail des agents, mais les agents eux-mêmes !...On ne demandera plus aux agents de travailler pour le service public, mais d'appuyer un gigantesque conseil d'administration ! Ayons conscience de notre rôle, et repoussons cette Administration d'inféodés au Cac 40 de compagnies pétrolières !

Ce n'est pas calomnie que de dire la vérité...

Nous vous reprochons simplement de vous afficher comme défenseur des agents et du service public et de ne soutenir en fait que des projets d'inspiration patronale !

Vous nous opposerez que la direction départementale des Côtes d'Armor est sensible, quoique la CGT en dise, aux préoccupations des agents.

Il existe aussi des poissons volants, mais ils ne constituent pas la majorité du genre !

Que devient dans tout cela la notion du Service Public ?

Que devient dans tout cela la catégorie C ? Elle supporte à elle seule, chaque année, les suppressions d'emplois. Aucune arrivée au 1^{er} avril, alors que 8 départs en retraite sont actés à ce jour, alors que les agents sont plus qu'à cran.

Nous vous laissons juge...Nous ajouterons simplement : vous réjouissez-vous ? Fêtez-vous d'avance la victoire qui vise à étouffer la voix des cadres C, jusqu'au jour de leurs Funérailles Nationales, pour lesquelles vous auriez déjà choisi la musique ? Si la réponse est non, pourquoi aucune remontée n'est faite ? AGORA n'est pas la seule source d'exaspération des agents...

En conclusion, les élus CGT de catégorie C ne peuvent aborder cette CAP de mutation sans vous rappeler une nouvelle fois les conditions de travail inadmissibles au sein de nos services. Vous nous répondrez que le sujet des effectifs n'est pas de votre ressort, néanmoins vous votez les suppressions d'emplois et contribuez ainsi à la destruction du réseau, du service public et à l'accentuation d'un imminent syndrome France Télécom, qu'un rapport du médecin de prévention laissait prévoir, et qui est cité dans le rapport CARREZ. Bon nombre de postes et services sont sur la corde raide. Qui va sauter en premier ? Nos collègues des SIP, ou ceux des trésoreries notamment rurales ? Qui est réellement anxiogène, Monsieur le Président ?